



Ordre des
AGRONOMES
du Québec

LE SAVOIR POUR NOURRIR LE MONDE

**PROCÈS-VERBAL
46^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
TENUE À SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS LE 3 OCTOBRE 2019**

PROCÈS-VERBAL
46^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
TENUE À SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS, LE 3 OCTOBRE 2019 DE 15 h 36 À 17 h 36

1. Ouverture de l'assemblée par le président

Le président, Michel Duval ouvre la séance à 15 h 36 et souhaite la bienvenue à tous les participants.

Conformément à l'article 2 des *Règles de conduite des assemblées générales de l'Ordre*, il annonce qu'il a offert aux membres candidats à la profession et aux étudiants l'opportunité d'assister à la présente assemblée à titre d'auditeurs, et ce, sans droit de vote ni d'intervention. Il mentionne qu'il en est de même pour les administrateurs nommés par l'Office des professions au conseil d'administration et la représentante de la firme d'auditeurs de l'Ordre, Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), Guylaine Dionne. Monsieur Duval demande à l'Assemblée son assentiment afin que ces personnes assistent à cette réunion.

2019 AGA 01 001

IL EST PROPOSÉ par Daniel Diorio appuyé par Luc Cyr :

QUE l'Assemblée accepte que les personnes suivantes assistent à la 46^e assemblée générale de l'Ordre des agronomes sans droit de vote :

- Candidats à la profession;
- Étudiants;
- Administrateurs nommés au conseil d'administration de l'Ordre;
- Représentant de la firme d'auditeurs RCGT;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Michel Duval remercie les administrateurs qui ont travaillé à l'avancement des affaires de l'Ordre en 2018-2019. La liste de ces personnes se trouve à la page 8 et 9 du rapport annuel. Il les remercie pour leur importante contribution et pour l'intégrité dont ils ont fait preuve. Monsieur Duval mentionne que ces personnes consacrent régulièrement leur temps à la bonne gouvernance de l'Ordre et les membres peuvent en être très fiers.

Michel Duval cède la parole à la directrice générale et secrétaire de l'Ordre, Louise Richard, avocate.

2. Avis de convocation

Louise Richard, directrice générale et secrétaire de l'Ordre, confirme aux membres réunis en assemblée que l'avis de convocation a été transmis plus de 30 jours avant la date de l'assemblée, soit dans le 26 août 2019 et a été de nouveau publié dans l'édition de l'Agro Express du 18 septembre.

3. Vérification du quorum

Louise Richard confirme que le quorum requis de 35 membres pour l'assemblée générale annuelle est largement dépassé. Elle précise que visuellement, il est facile de constater la présence de plus de 200 agronomes.

4. Nomination d'un président d'assemblée

Michel Duval présente Nicole Lacelle qui agira à titre de présidente de l'Assemblée. Madame Lacelle est sociologue de formation. Elle travaille à son compte depuis 1983 à titre de consultante auprès d'institutions publiques et d'organismes privés notamment comme formatrice et présidente d'assemblées professionnelles. Madame Lacelle a présidé plusieurs assemblées d'ordres professionnels. Monsieur Duval invite l'assemblée à adopter une résolution à cet effet.

2019 AGA 04 002

IL EST PROPOSÉ par François Ouellette, appuyé par France Trudel :

QUE Nicole Lacelle soit nommée présidente de la 46^e Assemblée générale annuelle de l'Ordre des agronomes du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Duval cède la parole à Nicole Lacelle. Celle-ci remercie l'assemblée de son accueil.

5. Adoption de l'ordre du jour

Nicole Lacelle fait la lecture de l'ordre du jour et précise certains points.

Jacques R Forget demande l'ajout d'un sous-point au point 15 Affaires générales au sujet des correspondances de l'Ordre.

2019 AGA 05 003

IL EST PROPOSÉ par Robert Lapalme, appuyé par Jacques R. Forget :

QUE l'assemblée adopte l'ordre du jour suivant de la 46^e assemblée générale annuelle de l'Ordre des agronomes du Québec, tel que modifié par l'ajout du point 15.1 :

1. Ouverture de l'assemblée par le président
2. Avis de convocation
3. Vérification du quorum
4. Nomination d'un président d'assemblée
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Avis concernant les propositions
7. Lecture et adoption du procès-verbal de la 45^e assemblée générale annuelle
8. Rapport du président
9. Dépôt du relevé de scrutin – Élections 2019
10. Rapport financier :
 - 10.1. États financiers 2018-2019
 - 10.2. Prévisions budgétaires 2019-2020 et 2020-2021
11. Cotisation
 - 11.1. Montant de la cotisation 2020-2021
12. Rémunération des dirigeants
13. Nomination des vérificateurs
14. Étude des propositions*
15. Affaires générales et particulières
 - 15.1. Correspondance
16. Mot de clôture
17. Levée de l'assemblée

* En vertu des *Règles gouvernant la conduite des assemblées générales de l'Ordre*, la présentation de propositions est sujette à certaines modalités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Avis concernant les propositions

Nicole Lacelle explique les règles de gestion de l'assemblée, les conditions de dépôts des propositions en provenance des membres et elle invite l'assemblée à convenir du choix de trois scrutateurs pour les votes sur les propositions.

2019 AGA 06 004

IL EST PROPOSÉ par Vincent Couture, appuyé par Natalie Routhier :

QUE Jessy Lamarre, Rémi Lafond et Éric Lévesque agissent à titre de scrutateurs lors des votes sur les propositions dans le cadre de la 46^e assemblée générale annuelle tenue le 3 octobre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Lecture et adoption du procès-verbal de la 45^e assemblée générale annuelle

Le procès-verbal de la 45^e assemblée générale annuelle ainsi que les affaires qui en découlent a été transmis aux membres le 26 août dernier. Madame Lacelle suggère à l'assemblée de procéder à son adoption puisque tous les participants ont déjà pu en prendre connaissance.

2019 AGA 07 005

IL EST PROPOSÉ par Natalie Routhier, appuyé par Robert Lapalme :

QUE l'assemblée adopte le procès-verbal de la 45^e assemblée générale annuelle tenue le 18 octobre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Rapport du président

Madame Lacelle informe l'assemblée que le rapport du président se trouve aux pages 12 à 14 du rapport annuel 2018-2019. Michel Duval en dresse un résumé pour l'assemblée. Il termine avec le suivi des propositions adoptées en 2018.

Suivi relatif aux propositions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle 2018

1. **QUE** l'Ordre des agronomes du Québec fasse des pressions auprès des gouvernements afin que plus d'argent soit investi dans la recherche indépendante de manière à conserver l'impartialité et l'indépendance des chercheurs québécois.

M. Duval explique que l'Ordre a mis de l'avant l'importance de la recherche indépendante au cours des rencontres avec les différents ministères. L'Ordre a profité de l'occasion pour demander une présence accrue d'agronomes au sein des ministères.

2. **QUE** l'Ordre des agronomes du Québec forme un comité ad hoc qui énoncera la position de l'Ordre sur la gestion de l'offre et la déposera auprès des instances appropriées

M. Duval informe l'assemblée que le Conseil d'administration a agi à titre de comité ad hoc. Après étude de la résolution et de la situation entourant la gestion de l'offre, le conseil d'administration a transmis une lettre au gouvernement fédéral faisant valoir l'importance et les avantages de la gestion de l'offre en tant qu'outil de développement social des régions

rurales du Canada. L'Ordre a aussi demandé de préserver l'intégrité du secteur agroalimentaire dans son ensemble ainsi que l'autonomie alimentaire des Canadiens. Il a aussi exprimé le désir que le principe de préservation du modèle de gestion de l'offre soit présent lors de toutes autres négociations avec les partenaires du Canada.

3. **QUE** l'Ordre des agronomes du Québec fasse des représentations auprès des universités et des centres de recherche indépendants afin d'améliorer la synergie entre les chercheurs et les agronomes sur le terrain.

Tout au cours du dernier exercice, lors des rencontres avec les universités McGill et Laval, l'Ordre a exprimé l'importance de meilleures communications entre les chercheurs et les agronomes sur le terrain.

Toutes les résolutions adoptées en 2018 s'inscrivent dans des démarches qui se poursuivront dans les années à venir.

9. Rapport du scrutin des élections à la présidence et à la vice-présidence de 2019

Le 22 mars 2019, le Conseil d'administration a procédé à la nomination des agronomes suivants à titre de scrutateurs :

- Yvan Beaudin
- Nathalie Côté
- Christine Lajeunesse

En vue des élections, 3 094 agronomes avaient droit de vote.

Élection au poste de vice-président(e)

Nombre de bulletins valides	1922
Nombre de bulletins rejetés	7
Nombre d'enveloppes rejetées avant ouverture	18
Nombre d'enveloppes rejetées après ouverture	19
TOTAL:	1966
Nombre de bulletins déposés pour Caroline-Joan Boucher	799
Nombre de bulletins déposés pour Pascal Thériault	1123

Élection au poste de président de l'Ordre des agronomes du Québec

Nombre de bulletins valides	1927
Nombre de bulletins rejetés	16
Nombre d'enveloppes rejetées avant ouverture	18
Nombre d'enveloppes rejetées après ouverture	16
TOTAL:	1977
Nombre de bulletins déposés pour Michel Duval	971
Nombre de bulletins déposés pour Louis Robert	956

10. Rapport financier

10.1. États financiers 2018-2019

Nicole Lacelle précise que les états financiers audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) ont été reproduits dans le rapport annuel de l'Ordre et qu'ils ont fait l'objet d'une adoption par le Conseil d'administration le 1^{er} juin 2019. Elle invite M^{me} Guylaine Dionne, CPA à venir présenter son rapport. Madame Dionne répond aux questions des participants avec la collaboration de Louise Richard.

10.2. Prévisions budgétaires, 2019-2020 et 2020-2021

Madame Lacelle invite Louise Richard à présenter les prévisions budgétaires. Madame Richard explique qu'avec les nouvelles dispositions au *Code des professions*, on doit maintenant déposer les prévisions budgétaires pour deux exercices financiers notamment pour établir le montant de la cotisation. Elle donne les explications sur l'élaboration de ces prévisions.

Madame Richard répond aux questions des membres.

11. Cotisation

11.1. Montant de la cotisation 2019-2020

Comme édicté par les nouvelles dispositions du *Code des professions*, Nicole Lacelle explique que les membres peuvent émettre leurs commentaires sur le montant de la cotisation à deux occasions soit lors de la consultation préalable à l'assemblée générale annuelle et lors de l'assemblée. Madame Lacelle précise qu'il n'y a plus de résolution prise par l'assemblée pour la cotisation et invite Louise Richard à présenter les commentaires reçus lors de la consultation préalable à l'AGA.

Madame Richard mentionne que lors de la consultation de juillet dernier, au total, douze commentaires ont été reçus. Sur les commentaires reçus pour le montant de la cotisation, trois étaient en accord et sept en désaccord particulièrement parce que le montant demandé dépasse l'augmentation au coût de la vie.

Louise Richard fait la lecture de la résolution adoptée par le conseil d'administration, le 8 et 9 juin 2019:

2019-06-01 2019-2020 CA4.3 7.3.3.1

IL EST PROPOSÉ par Richard Dessureault, appuyé par Yan Légaré :

QUE le conseil d'administration présente pour consultation aux membres une hausse de 2 % du montant de la cotisation 2019-2020, soit un montant de 572,66 \$ pour la cotisation régulière pour l'exercice 2020-2021;

QU'à ce montant soient ajoutés les frais relatifs à la cotisation à Agronomes Canada ainsi qu'à l'Office des professions du Québec, en plus des taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Lacelle demande à l'assemblée s'il y a des commentaires au sujet du montant de la cotisation. Aucun commentaire n'est émis.

11.2. Rémunération des dirigeants

Michel Duval présente l'information sur la rémunération des dirigeants. Il invite les membres de l'assemblée à ouvrir le rapport annuel à la page 9. Il explique que le conseil d'administration a adopté le mode rémunération en 2017 par résolution.

Nicole Lacelle présente un résumé de la rémunération annuelle des dirigeants, incluant les charges sociales:

- Présidence : 93 881 \$
- Vice-président : 22 949 \$
- Direction générale : 134 763 \$
- Administrateurs élus : Jeton de présence de 214,93 \$/jour et 32,24 \$/h pour les conférences téléphoniques

2019 AGA 11.2 006

IL EST PROPOSÉ par Brigitte Dumont appuyé par Vincent Couture :

QUE l'assemblée adopte la rémunération suivante des dirigeants :

- Présidence : 93 881 \$
- Vice-président : 22 949 \$
- Direction générale : 134 763 \$
- Administrateurs élus : Jeton de présence de 214,93 \$/jour et 32,24 \$/h pour les conférences téléphoniques

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Nomination des vérificateurs

En ce qui a trait à la nomination des vérificateurs, Nicole Lacelle explique que conformément à l'article 104 du *Code des professions*, les membres de l'Ordre réunis en assemblée générale annuelle doivent nommer annuellement les vérificateurs chargés de vérifier les livres et comptes de l'Ordre.

2019 AGA 12 007

IL EST PROPOSÉ par François Ouellette, appuyé par Robert Lapalme :

QUE l'assemblée générale retienne les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification des livres et comptes de l'Ordre pour l'exercice financier 2019-2020, et ce, conformément à l'article 104 du *Code des professions*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Étude des propositions

Nicole Lacelle présente les membres du comité des résolutions 2019 :

- Johanne Boucher, administratrice nommée
- Yves Chagnon, agr.
- Nathalie Côté, agr.

La directrice générale et secrétaire, M^e Louise Richard

Madame Lacelle explique le mandat du comité soit:

1. Le comité étudie le texte de la résolution et il peut proposer au proposeur :
 - que sa proposition soit soumise directement au Conseil d'administration ou
 - que des changements y soient apportés afin qu'elle respecte la loi et les règlements.
2. Le comité des résolutions peut aussi :
 - agencer l'ordre dans lequel les propositions seront amenées à l'assemblée pour assurer la cohérence et l'efficacité des travaux des membres;
 - corriger la forme sans en changer la nature;
 - réunir plusieurs propositions en une seule afin d'éviter répétitions ou incohérences.

Par ailleurs, le travail de l'Ordre débute une fois la proposition adoptée. Le Conseil d'administration peut traiter la proposition directement ou encore en confier l'étude à un membre du personnel, un comité spécial ou un expert en la matière.

Seuls les agronomes inscrits au Tableau des membres ont le droit de vote. Les votes à main levée se feront en utilisant les cartons qui ont été remis aux membres à leur arrivée. Il faudra utiliser le BLEU pour un oui et le JAUNE pour un non.

Proposition 1 :

Présentée par des agronomes des sections de Laval-Rive Nord, de Montréal-Rive Sud, de Saint-Hyacinthe et de Québec

2019 AGA 13 008

IL EST PROPOSÉ par Mario Rivard, appuyé par Vincent Couture :

QUE notre ordre professionnel, incluant les sections régionales, travaille à renforcer le lien de confiance avec le public en réaffirmant l'importance de la pratique agronomique pour la société québécoise, et le principe qu'il n'existe qu'un seul type d'agronome. L'Ordre se doit de réitérer que, peu importe l'employeur, tant le *Code de déontologie* que les règlements et mécanismes en vigueur sont les mêmes pour l'ensemble des agronomes.

Mario Rivard explique la proposition.

Johanne Boucher explique que les propositions ont été réécrites. Elles ont été soumises aux agronomes qui les avaient soumises au départ qui ont approuvé les modifications proposées.

À la suite des discussions, Luc Brodeur propose l'amendement suivant :

2019 AGA 13 009

IL EST PROPOSÉ par Mario Rivard, appuyé par Vincent Couture :

QUE notre ordre professionnel, incluant les sections régionales, travaille à renforcer le lien de confiance avec le public en réaffirmant l'importance de la pratique agronomique pour la société québécoise, ~~et le principe qu'il n'existe qu'un seul type d'agronome.~~ L'Ordre se doit de réitérer que, peu importe l'employeur, tant le *Code de déontologie* que les règlements et mécanismes en vigueur sont les mêmes pour l'ensemble des agronomes.

Discussion sur la l'amendement.

AMENDEMENT REJETÉ À LA MAJORITÉ

Les discussions se poursuivent.

Un nouvel amendement est proposé.

2019 AGA 13 010

IL EST PROPOSÉ par Janique Lemieux, appuyé par Caroline Joan Boucher :

QUE notre ordre professionnel, incluant les sections régionales, travaille à renforcer le lien de confiance avec le public en réaffirmant l'importance de la pratique agronomique pour la société québécoise, et le principe qu'il n'existe qu'un seul type d'agronome. L'Ordre se doit de réitérer que, peu importe l'employeur, tant le *Code de déontologie* que les règlements et mécanismes en vigueur sont les mêmes pour l'ensemble des agronomes et que tous les agronomes respectent l'article 31 du *Code de déontologie*.

Discussion sur l'amendement.

AMENDEMENT REJETÉ À LA MAJORITÉ

Retour à la résolution initiale

Note : Dans le but de faciliter la lecture, reprise du texte de la proposition initiale :

2019 AGA 13 011

IL EST PROPOSÉ par Mario Rivard, appuyé par Vincent Couture :

QUE notre ordre professionnel, incluant les sections régionales, travaille à renforcer le lien de confiance avec le public en réaffirmant l'importance de la pratique agronomique pour la société québécoise, et le principe qu'il n'existe qu'un seul type d'agronome. L'Ordre se doit de réitérer que, peu importe l'employeur, tant le *Code de déontologie* que les règlements et mécanismes en vigueur sont les mêmes pour l'ensemble des agronomes.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Proposition 2

Présentée par Hugues Groleau

2019 AGA 13 012

IL EST PROPOSÉ par Hugues Groleau appuyé par Michel Émond :

QUE l'Ordre des agronomes du Québec forme un comité de veille qui recevrait les informations sur les technologies novatrices pouvant avoir un effet direct ou indirect sur l'agriculture et la protection du public. Ce comité aurait un rôle de première ligne afin de recevoir et colliger les informations qui seraient ensuite transmises à des agronomes experts dans ces domaines afin qu'ils évaluent les effets et les risques potentiels sur l'agriculture.

Des sous-comités pourraient présenter des recommandations quant aux suivis à effectuer auprès de l'Ordre des agronomes, des associations professionnelles, des publications agricoles ou du grand public ainsi qu'auprès des instances gouvernementales.

M. Groleau explique sa proposition.

Courte discussion des membres de l'assemblée suit

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

14. Affaires générales et particulières

Jacques R. Forget dit que Michel Duval n'aurait pas répondu à ses courriels des 7 août et 26 septembre 2019. Au souvenir de ce dernier, des réponses ont été envoyées à M. Forget. Des vérifications supplémentaires seront faites et M. Forget en sera informé.

Nicole Lacelle cède la parole à Michel Duval pour le point sur les affaires générales et particulières. Monsieur Duval présente les administrateurs du Conseil d'administration. De plus, il rend hommage aux agronomes décédés depuis le 1^{er} avril 2019.

15. Mot de clôture du président

Michel Duval clôt cette assemblée en soulignant que l'objectif de cette séance a été de présenter les activités de l'année 2018-2019.

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Nicole Lacelle met fin à l'assemblée générale à 17 h 36.

Michel Duval, agronome
Président

Louise Richard, avocate
Directrice générale et secrétaire

Procès-verbal adopté le XXX octobre 2020

ANNEXE 1 – Liste des participants à l’assemblée générale annuelle du 3 octobre 2019

NOM	PRÉNOM	N° MEMBRE
Aoudia	Samir	6716
Arsenault	Roselyne	7888
Arseneau	David	5201
Auger	Marjolaine	5997
Aumont	Marie-Claude	3515
Baillargeon	René	5797
Baril	Eric	6140
Barriault	Evelyne	6141
Beauchemin-Pratte	Karl	10584
Beaudin	Jean-Denis	4039
Beaudoin	Jean-Michel	7948
Beaulieu-Fortin	Simon	10370
Beaumont	Lyne	6450
Bécotte	François	6559
Bédard	Annick	6717
Bédard	Pierre-Olivier	6254
Béland	Luc	2830
Bélisle	Mario	4514
Bellavance	Daniel	5486
Bellemare	André	4820
Belzil	Josy	5999
Bencharki	Hicham	6365
Bergeron	Roger	3051
Bernard	Marie-Eve	7858
Bernard	Xavier	4101
Bétit	Karina	6810
Bilodeau	Charles	7384
Biron	Patrice	5851
Blanchard	Christian	5800
Blouin-Beaulieu	Jérôme	7897
Boissonneault	Sabrina	10111
Boisvert	Claude	4398
Boisvert	Julie	7231
Boivin	Mario	4788
Boivin	Sophia	6759
Bonneau	David-Régis	3486
Borduas	Claude	3893
Boucher	Caroline-Joan	4782
Boucher	Johanne	Administratrice nommée

Boukhalfa	Abdenour	6517
Boulay	Angèle	3800
Bourbeau	Gilles	1598
Bourbon	François	6719
Bourgeois	Gabriel	6813
Bourgeois	Martine	3345
Boutet	Serge	3690
Brault	Gilbert	5846
Brochard	Hubert	3104
Brodeur	Luc	2964
Brosseau	Michel	2670
Cadotte	Maurice	4128
Caron	Anouk	10323
Caron	Jean	3529
Caron	Jinny	10182
Caron	Yvon	2539
Casaubon	Claudia	7993
Chabot	Raphaël	10364
Chagnon	Yves	5337
Chamberland	Isabelle	6013
Champagne	Denis	2396
Charron	Marie-Lou	7035
Chaume	Stéphane	5857
Chléla	César	6201
Cloutier	Louise-Marie	7282
Comba Arias	Edward	10777
Côté	Benoit	6375
Côté	Martine	5492
Couture	Mathieu	3574
Couture	Philippe	4327
Couture	Vincent	7043
Cuerrier	Stéphane	8064
Cyr	Luc	2656
Dagenais	Éric	4884
Dagenais	Samuel	5973
Delaquis	Annick	5336
Demers	Geneviève	6909
Demers	Martin	5930
Deschamps	Robert	7238
Deschênes	Guillaume	8027
Desmeules	Xavier	6677

Desroches	Gaétan	2834
Dion	Eric	5539
Dionne	Eric	5215
Diorio	Daniel	2464
Doré	Pierre	3251
Dubé	Isabelle	5063
Dubois	Muriel	7604
Dubuc	Marie-Eve	7286
Dubuc	Mélanie	6829
Dufour	Laurence	10258
Dufresne	Guy	2980
Dumont	Brigitte	3368
Dumoulin	Guylaine	4902
Duval	Michel	2505
Duval-Tougas	Vanessa	7971
Emond	Lisanne	7152
Emond	Michel	4866
Émond	Marie-Claude	4153
Eugene	Richardson	7345
Evens	Jean	7639
Fadous	Jacques	10592
Faucher	Catherine	5977
Faucher	Jean-Philippe	5319
Fauteux	Marie-Christine	7484
Forget	Jacques R	1824
Fortier	Mélanie	6777
Fortier	Yvan	3445
Fortin	Brigitte	3608
Fouquet	Normand	3036
Fradin	Benoit	8106
Gagnon	Elise	5820
Gagnon	Frédéric	6273
Gagnon	Louis-Mathieu	7937
Gagnon	Patrice D.	2985
Gagnon	René	4250
Gagnon	Stéphane	7004
Garon	André	4474
Garon	Carmen	10529
Gauvin	Nathalie	4200
Gendron	Raphaëlle	7981
Girard	Frédéric	10863

Girard	Sylvie	4935
Girouard	Valérie	10223
Gosselin	Éric	5458
Goulet	Jacques	1639
Gratton	Maxime	6330
Grigron	Elaine	5325
Groleau	Hugues	4675
Guay	Ghislaine	4123
Guay-Jolicoeur	Jessica	7609
Guertin	Léon A.	2533
Guitard	Gabrielle	7525
Hamidouche	Kamel	7364
Hébert	Marc	4193
Henri	Daniel	4129
Henrie	Roxanne	6879
Héroux-Alain	Jennifer	7717
Hudon	Yvan	6221
Hudon-Tanguay	Angèle	5982
Hunot	Magali	7882
Imhof	Yann	10460
Jacob	Catherine	7564
Jalbert	Stéphanie	10514
Jolicoeur	Stéphanie	7293
Joubert	Caroline	6277
Kablan	Lucie	10207
Karimi Youch	Mahmoud	7114
Labranche	Pascal	5823
Lacelle	Nicole	Présidente d'assemblée
Lacroix	Carol-Ann	10366
Laffitte	Vincent	4704
Laflamme	Jena-Sébastien	5945
Lafond	Rémi	4465
Lajeunesse	Christine	6299
Laliberté	Stéphan	6386
Lamarche	Andréanne	7767
Lamarre	Jessy	6387
Lanctôt	Stéphane	5282
Landry	Marie-Pier	7851
Langlois	Bruno	3266
Lapalme	François	5196
Lapalme	Myriam	7163

Lapalme	Robert	3283
Laperle	Morgane	10767
Lapierre	Brigitte	5824
Larose	Pascal	5254
Lavigne	Joël	6336
Lavoie	Marie-Claude	5764
Lavoie	Maxim	7615
Lavoie	Sylvain	4797
Le Meudec	Simon	6169
Lebel	Adam	7769
Lebel	Colette	3423
Leblanc	Raymond	4352
Leclerc	Étienne	10466
Lecomte	Jacques	3590
Lecomte	Paul	5559
Lefebvre	Josiane	5767
Légaré	Yan	7401
Lemieux	Janique	7296
Lemoine	Jean-François	6539
Lepage	Elizabeth	7998
Lesage	Louis	4732
Lessard	Jean-Pierre	3674
Léveillé	Sébastien	6393
Lévesque	Eric	5365
Liebrecht	Christopher	5768
Linares Diaz	José Maria	7617
Loayza Cuba	Walter Luis	7771
Lozac'h	Tanguy	7642
Lussier	Claudine	4645
Lussier	Serge	2055
MacCallum	Owen	10587
Machabo	Catherine	7371
MacIntosh-Hobson	Sascha	10692
Mailloux	Alexandre	3723
Maltais	Lucie	4185
Marquis	Bernard	5226
Marsan-Pelletier	Félix	7866
Martin	Guylaine	4476
Massicotte	François	5888
Mathieu	Alexandrine	7840
McDonald	Julie	7405

Ménard	Jean-François	5031
Mesly	Nicolas	3103
Méthot	Yannick	6172
Miville	Richard	7682
Mongeau	René	2543
Montpetit	Michel	4502
Morin	Nancy	4814
Morneau	Louise	3145
Naghavi	Mahsa	10384
Néron	Cyrille	4949
Noël	Patrick	6489
Normand	Frédéric	7017
Ouellette	François	3679
Pelletier Lapointe	Jacob	7921
Perras	Alain	3027
Perras	Gabriel	4596
Perreault	Stéphane	5511
Perron	Mario	4463
Petit	Richard	3064
Pharand	Mélanie	7259
Piché Dumontier	Catherine	7687
Plourde	David	6790
Pomerleau	Yvan	4833
Pontbriand-Sarao	Eve	6135
Potapova	Anna	10594
Potvin	Frédéric	7860
Pouleur	Stéphan	3850
Préfontaine	Marc	2447
Pronovost	Mylène	10078
Provençal	Christian	10357
Provost	Miguel	6290
Quémener	Marianne	10019
Rakotomavo	Holisoa	7337
Rancourt	Charlotte	7018
Razzouk	Rami	7506
Reid	Alex-Andryn	10128
Richard	Louise	Directrice générale et secrétaire
Richard	Marc	4417
Richard	Sylvie	4573
Rioux	Marc-André	10708
Rivard	Mario	6239

Riverin	Roger	4037
Robidoux	Carl	10549
Rogantini	Mario	10544
Rousseau Tourigny	Kim	6978
Routhier	Natalie	4368
Roy	André	4685
Roy	Michel	3162
Roy Houle	Louis philippe	10170
Samson	Josée	4889
Sarrazin	Audrey	7538
Sarrazin	Pascale	6494
Schiettekatte	Daniel	4293
Séguin	Mario	4196
Sigmen	Nicolas	7647
Simard	Daniel	5516
Simard	Johanne	4204
Simoneau	Chantal	3509
Soucy	Benoît	7626
Soucy	Karine	6748
Soulé	Adéniyi F. Akim	6940
Soumahoro	Youenn	7826
Soumarhoro	Fatou Chantale	7081
St-Amand	Alexandra	10391
St-Georges	Catherine	6294
St-Laurent	Guy	3403
St-Louis	Sophie	6295
St-Onge	Mylène	7136
St-Pierre	Lysanne	6296
Tanguay	Nathalie	5121
Tessier	Alexandre	8051
Thérasmé	Manouach	7418
Thériault	Claudine	5911
Thériault	Pascal	6244
Thérien	Robert	5838
Thérien	Yvon	3083
Thibault	Catherine	7787
Tousignant	Jocelyn	5661
Tremblay	Gilles	3903
Tremblay	Lily	4636
Trudeau-Jacob	Anaïk	10285
Trudel	France	3743

Tulk	Pierre	8069
Turcotte	Caroline	5240
Turmine	Yan	3754
Vaillancourt	Audrée	7224
Vaillancourt	Josée	Adjointe administrative
Valois	Hélène	6984
Veilleux	Chantal	5792
Vernheres	Anthony	7939
Vézina	Audrey	7867
Villalobos Morales	Oswal Antonio	7742
Voyvodova-Valeva	Radka Petkova	7511
Wellein	Steve	4588
TOTAL		297 PARTICIPANTS

293 agronomes

13 administrateurs membres de l'OAQ (1 administratrice nommée, Johanne Boucher)

6 employés de l'OAQ dont 4 sont agronomes

1 non-membre (animatrice)